

## CAPEPS externe

### Méthodologie d'un devoir d'écrit 2

**DEUXIEME EPREUVE ECRITE : DISSERTATION OU ETUDE DE CAS A PARTIR DE DOCUMENTS PORTANT SUR L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS DANS LE SECOND DEGRE**

L'épreuve a pour but d'évaluer la capacité du futur enseignant à mobiliser les connaissances scientifiques, technologiques et professionnelles nécessaires à la compréhension des conditions d'enseignement et d'apprentissage requises pour favoriser les acquisitions des élèves dans le cadre de la mise en œuvre des programmes d'éducation physique et sportive dans les établissements du second degré.

**Programme : A partir d'une analyse d'un contexte spécifique**, proposer, discuter et justifier des conditions d'enseignement favorables aux apprentissages en éducation physique et sportive et à la réussite scolaire de tous les élèves. Quatre axes thématiques retenus (8 juin 2016) :

#### **Axe 1 : la matrice disciplinaire de l'EPS**

- Parcours de formation pour la diversité des élèves dans un EPLE
- Les activités et pratiques physiques supports et moyens de l'EPS : savoirs, performances et compétences en EPS

#### **Axe 2 : l'enseignement**

- Les savoirs professionnels de l'enseignant : planifier, agir, interagir, différencier, réguler, évaluer
- La prise en compte du corps et des dimensions masculines et féminines dans les APSA comme leviers d'accès à la réussite des élèves

#### **Axe 3 : les apprentissages**

- Le développement des différents types de ressources d'ordre physiologique, moteur, neuro-informatif, psychologique, psychosociologique chez les élèves en EPS
- L'élève en difficulté en EPS

#### **Axe 4 : questions scolairement vives**

- EPS et interdisciplinarité
- Les usages du numérique en EPS : intérêt et limites

L'arrêté du 19 avril 2013 publié au B.O. du 27 avril 2013 (annexe 1) stipule que l'épreuve écrite n°2 « a pour but d'évaluer la capacité du candidat à mobiliser des connaissances scientifiques issues des champs de la didactique, de la pédagogie, des sciences humaines et sociales, des sciences du vivant, des connaissances techniques et professionnelles nécessaires à la compréhension des conditions d'enseignement et d'apprentissage favorisant les acquisitions des élèves dans les établissements du second degré. »

### **RAPPORTS DE JURY (extraits)**

#### **Rapport 2013 :**

- Le niveau d'exigence, en pleine adéquation avec un niveau académique de Grade Master (Bac + 5 années d'études), suppose la capacité à formuler des choix éclairés et pertinents pour intervenir efficacement dans le milieu scolaire de l'EPS au second degré. Le candidat doit faire la preuve de l'acquisition de connaissances scientifiques, disciplinaires ou pluridisciplinaires, nécessaires à la pratique professionnelle et articulées avec les situations rencontrées sur le terrain, analysées à l'aide d'outils conceptuels et éclairées des apports de la recherche universitaire. À ce titre, mettre en synergie expériences et connaissances disciplinaires et pluridisciplinaires est une nécessité de l'épreuve. **Ceci suppose de dépasser le simple fait de réciter un cours ou de faire montre d'érudition, pour aller vers des prises de décision raisonnées en milieu éducatif complexe.**

- La connaissance du système éducatif est une donnée incontournable de ce concours de recrutement de la fonction publique (...) **Le jury réaffirme l'importance de bien maîtriser les textes réglementaires de la discipline d'enseignement EPS** en vigueur faute de quoi la copie se fonde sur une perspective décalée et rédhibitoire. Pouvoir citer les compétences propres et attendues dans le programme apparaît à cet effet une exigence basique.
- **La connaissance des élèves est une préoccupation centrale et incontournable.** Elle porte sur leur diversité, les degrés d'enseignement, les curricula, le processus d'orientation, les acteurs et partenaires de l'acte éducatif, l'éthique du métier, l'innovation et l'expérimentation pédagogiques, les méthodes de conduite de la classe.
- La mise en réseau des connaissances à partir de questions professionnelles extraites de stages d'observation et/ou en responsabilité, la lecture critique d'articles issus de revues professionnelles et scientifiques et la compétence à formuler des propositions pertinentes en regard de questions professionnelles complexes sont des atouts certains qui doivent s'allier à la parfaite maîtrise des domaines méthodologique, technologique et didactique des Activités Physiques, Sportives et Artistiques en contexte scolaire et en milieu éducatif.

### Rapport 2014 :

- Dans la seconde épreuve d'admissibilité, il s'agit de **répondre à une question précise** formulée au regard de l'exercice du métier pour lequel le concours est ouvert.
- Les instructions officielles étant des ressources utiles et nécessaires pour l'exercice du métier, il est du devoir du candidat de s'y référer précisément et de façon actualisée.
- Le jury affirme ou réaffirme l'importance pour les candidats de **profiter des périodes de stage pour faire des ponts** entre les connaissances académiques issues de leur cursus de formation et la situation d'enseignement. Il serait ainsi judicieux d'utiliser ces moments pour interroger les données théoriques afin de constituer une « banque » d'exemples ou illustrations, notamment en rapport avec les items du programme.

### Rapport 2015 :

- **L'écrit 2 du CAPEPS peut proposer des libellés de formes très différentes** : une question courte, une juxtaposition de deux ou trois concepts que le candidat doit articuler, une ou plusieurs citations suivies d'une question, enfin un commentaire d'une citation ou d'un ou de plusieurs textes.
- Les sujets proposés peuvent investir partiellement ou en totalité deux, voire trois items du programme.

### Rapport 2017 :

- Cette année a vu apparaître une forme nouvelle de sujet dans cette seconde épreuve d'admissibilité. Si la structure générale de la question reste dans la droite ligne des sujets des 2 années précédentes, elle a été complétée d'une proposition de **contexte** (en annexes) **dans lequel devait notamment s'inscrire la réponse à la question.**

## Méthodologie d'un écrit 2 à partir de l'architecture d'un devoir

**Sujet** : Comment l'apprentissage par observation et imitation, associé aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, peuvent-ils favoriser la construction des compétences en EPS ?

### I. L'introduction

Elle donne le « la » et l'envie au correcteur d'aller plus loin. La première impression est souvent la bonne. Elle mérite donc une élaboration particulière pour capter l'attention du correcteur et la conserver. Tout

doit s'enchaîner de façon claire et logique jusqu'à la problématique qui est l'élément central de l'introduction car elle indique au correcteur la « façon » de traiter le sujet.

Visuellement, l'introduction présente de façon claire quatre ou cinq paragraphes (chaque paragraphe est délimité par un retrait et par un saut de ligne).

- Avec un modèle à 5 paragraphes, le questionnement et la problématique sont visuellement séparés : contextualisation du sujet, définition des termes clés, questionnement, problématique, annonce du plan.
- Avec un modèle à 4 paragraphes, le questionnement est intégré dans la problématisation du sujet : contextualisation du sujet, définition des termes clés, problématisation du sujet (en articulant questionnement sur le sujet et formulation de l'hypothèse), annonce du plan.

L'introduction doit établir les premières mises en relation entre les concepts clés du sujet, les éléments du contexte, et les propositions pédagogiques et didactiques. Surtout, elle doit attester que la commande centrale du libellé a été identifiée.

Une introduction réussie fait ressortir les éléments de tension du sujet, qui sont les éléments sur lesquels « nous attend » le correcteur. Les sujets ne sont pas choisis « au hasard » : ils sont « en prise » avec des enjeux professionnels forts liés à l'exercice du « métier ».

Pour autant, l'introduction ne doit pas mobiliser l'essentiel du temps de préparation du candidat. Les éléments de réponse à la commande du sujet sont surtout jugés dans le développement, selon la profondeur de traitement et la pertinence de l'argumentation.

#### Ce que dit le rapport de jury 2015

Les introductions sont plutôt soignées et organisées autour d'une méthodologie. Elles font apparaître une contextualisation, une définition plus ou moins référencée d'une partie ou de l'ensemble des termes du sujet, un questionnement le plus souvent large, une tentative de problématique et une annonce de plan.

1.1 **La contextualisation du sujet** (ou préambule ou accroche) : en quelque sorte une introduction de l'introduction dont les vertus attractives invitent le lecteur à poursuivre. Sa principale qualité est « d'accrocher » l'attention du correcteur. Elle doit aussi « amener » le sujet de façon habile et progressive, en évitant de le parachuter de façon « abrupte ».

Attention aux poncifs, aux platitudes, et aux formules « bateau » du type « de tout temps... ». Généralement (mais pas obligatoirement), l'éducation physique et sportive n'est pas évoquée immédiatement : un des concepts du sujet inspire ce préambule puis, de proche en proche, ce concept est rattaché au système éducatif en général, puis à l'éducation physique en particulier (principe de l'entonnoir).

Ce premier paragraphe peut être l'occasion d'entrer par une référence culturelle, ou de faire un lien entre une thématique du sujet et l'actualité.

#### Ce que dit H.Lamour (Technique de la dissertation dans les STAPS, PUF, Paris, 2000)

« Des pièges attendent le débutant par manque d'idées, par manque d'attention, par excès de spontanéité ou d'enthousiasme. Par exemple, les fautes à éviter sont : Le superlatif : « le problème le plus important de tout le processus éducatif semble être... » ; « aucun concept n'a suscité autant de débat que... » ; « concept majeur en EP... ». Cet intérêt de circonstance que l'on porte soudain au sujet ne trompe personne et il vaut mieux l'attaquer de manière moins faussement passionnée ; L'affirmation emphatique traduit un manque total d'inspiration pour commencer : « depuis l'aube de l'humanité... » ; « depuis toujours dans l'histoire... » ; « de tout temps... », Etc. ».

#### Ce que dit le rapport de jury 2016

L'introduction doit être marquée par une accroche pertinente.

**Notre proposition 1 de contextualisation pour le sujet l'apprentissage par observation et imitation associé aux TICE (entrée par l'imitation)**

Très tôt, vers trois mois, le bébé se montre capable de tirer la langue en écho, ou de reproduire les mimiques de ses parents, ou de répondre à un sourire par un autre sourire. Plus tard, l'imitation va permettre le passage aux jeux symboliques : l'enfant joue des personnages, mime la réalité, s'invente des histoires (J.Piaget, *La formation du symbole chez l'enfant*, Delachaux et Niestlé 1968). Dans les théories majeures du développement, aussi bien chez Piaget que chez Wallon, l'imitation est associée au développement de l'intelligence en tant que processus qui participe à ce développement.

Pour autant, notamment depuis l'avènement des méthodes dites « actives », l'imitation n'est pas toujours envisagée avec bienveillance. On lui reproche notamment d'enfermer l'apprenant dans la reproduction ou le mimétisme en faisant de l'apprentissage une imprégnation passive et stérile.

Nous montrerons comment les technologies de l'information et de la communication ont renouvelé l'intérêt pour l'apprentissage par observation et imitation, et nous expliquerons en quoi ces processus favorisent dans ce collège la construction des compétences en EPS.

**Notre proposition 2 de contextualisation pour le sujet l'apprentissage par observation et imitation associé aux TICE (entrée par un champ récent de recherches : les neurones miroirs)**

Que ce soit dans le domaine industriel avec les contrefaçons, dans le domaine scientifique avec les copies, ou dans le domaine littéraire avec les plagats, l'imitation n'a pas toujours bonne presse. Depuis l'avènement des méthodes actives, la méfiance qui l'accompagne porte également sur la façon d'apprendre : imiter nuirait à l'expérimentation, à la créativité, bref à l'activité de celui qui apprend. L'éducation physique et sportive a elle aussi stigmatisé l'imitation, au prétexte qu'elle incarnerait une stérile reproduction du geste du champion.

Mais plus récemment les recherches en neurosciences sur le rôle des neurones miroirs dans la cognition sociale ont réhabilité les processus d'imitation et d'observation dans l'apprentissage (G.Rizzolatti, C.Sinigaglia, *Les neurones miroirs*, O.Jacob, Paris, 2007). Nous montrerons à quelles conditions d'enseignement ces processus favorisent dans ce collège la construction des compétences en EPS, et comment les technologies de l'information et de la communication permettent de les optimiser.

**Notre proposition 3 de contextualisation pour le sujet l'apprentissage par observation et imitation associé aux TICE (entrée par les TICE)**

Cette dernière décennie a vu s'accroître très sensiblement la place et le rôle du numérique dans la vie des hommes et des femmes des pays industrialisés. Au point que certains tirent le signal d'alarme d'une dépendance qui s'installerait très tôt dans l'adolescence, voire dès l'enfance (M.-F.Le Heuzey, S.Bahadori, *Les écrans et nos enfants : plaisir ou dépendance ?*, Editions J.Lyon, 2011 ; M.Stora, *Les écrans ça rend accro...*, Hachette Littératures, Paris, 2007).

Néanmoins l'ère du numérique porte d'abord des progrès et des espoirs (K.Schwab, *La quatrième révolution industrielle*, Dunod, Paris, 2017), notamment dans le domaine scolaire avec le développement des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement (TICE). G.Dominé montre notamment que le numérique permet de repenser et enrichir l'enseignement, avec notamment des approches pédagogiques plus coopératives et moins descendantes (*Les TICE en classe, mode d'emploi*, ESF, Paris, 2015). En EPS, les TICE offrent également de nouvelles opportunités pour enseigner et apprendre, en proposant notamment de nouveaux supports pour apprendre par observation et imitation.

1.2 **La définition des termes du libellé** : c'est elle qui va permettre de déboucher sur les problèmes latents du sujet. Le candidat doit toujours se poser la question : quels sont les mots-clés ? Quels sont les mots-guide ?

- Les mots-clés sont des mots de fond qui portent les problèmes et les hypothèses posés par le sujet.
- Les mots-guides spécifient le cadre de la réflexion.

Exemple pour le sujet officiel CAPEPS externe 2008 : *Trop souvent les élèves restent « éternels débutants » de la sixième à la troisième, notamment en volley-ball et en natation. A partir de ce constat, montrez comment l'enseignant doit agir pour faire progresser ses élèves en éducation physique et sportive.*

→ Mots (ou expressions) clés : « éternels débutants », « agir pour faire progresser », « progrès ».

→ Mots (ou expression) guides : « sixième à la troisième », « notamment », « volley-ball », « natation ».

Notons qu'un concept est forcément présent dans tous les sujets, même s'il n'est pas explicitement évoqué : ce sont les interventions de l'enseignant ou les procédures d'enseignement ou gestes professionnels (= tous les choix que suppose le métier).

En revanche il ne nous semble pas nécessaire de définir systématiquement la matière d'enseignement Education Physique et Sportive, ni enseignant ou enseignant d'EPS. Cela peut toutefois être fait si la définition est au service de la mise en relation/en tension des termes du sujet.

#### **Ce que dit le rapport de jury 2013**

Analyser précisément et méthodiquement les termes du libellé dans son ensemble pour éviter un traitement partiel de celui-ci ou une dérive vers le traitement de thématiques connexes. Si les items du programme renvoient à un certain nombre de thèmes, il est rappelé aux candidats que ce qui fait la spécificité d'un sujet est son libellé et non la ou les thématiques qu'il renferme.

Si le en « quoi » appelle à réfléchir aux conditions et aux limites, la question du « comment », incontournable en écrit 2, renvoie aux mises en œuvre.

#### **Ce que dit le rapport de jury 2014**

Au terme du rapport de cette deuxième épreuve d'admissibilité du concours 2014 rénové, le jury affirme ou réaffirme l'importance pour les candidats (...) de repérer et définir les termes les plus importants du sujet, puis de les mettre en tension.

#### **Ce que dit le rapport de jury 2015**

Une fois encore, le jury fait le constat que certains éléments du sujet ont été survolés ou évacués de l'analyse par un très grand nombre de candidats et rappelle l'intérêt d'une analyse méthodique de l'ensemble des termes du sujet qui ne se limite pas aux seules thématiques qu'il renferme et qui ne doit pas s'opérer uniquement au niveau de l'introduction.

Le jury conseille donc aux candidats (...) de définir, caractériser, et illustrer précisément les notions et concepts essentiels du sujet. Il s'agit ensuite de les mettre au minimum en relation, et si possible en tension afin de mieux repérer les éléments-clés qui auront une incidence forte sur la construction du devoir.

#### **Ce que dit le rapport de jury 2016**

La définition des mots clés peut prendre différentes formes (sens commun, dictionnaire, auteur, illustration, etc.). Quelle que soit la forme, elle permet au jury de comprendre à propos de quoi le candidat raisonne. En l'absence de définition, le discours reste dans l'implicite et il n'est pas possible pour le jury de savoir si le candidat a compris ou non le sujet.

## Mots-clés et mots-guides pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation associé aux TICE

- Mots (ou expressions) clés :
  - « *apprentissage* » puis « *apprentissage par observation et imitation* » → l'apprentissage est à définir d'abord d'une façon générale, puis il est à décliner selon une façon particulière d'apprendre en observant et en imitant.
  - « *compétences* » à définir comme le résultat des processus d'apprentissage → tout étudiant doit posséder une définition routinisée et si possible référencée de cette notion incontournable souvent présente dans les sujets d'écrit 2.
  - « *technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement* » → cette expression vient préciser la commande du sujet.
- Pas de Mots (ou expressions) guides pour ce libellé

## Notre proposition pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation associé aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement

L'apprentissage est une *modification stable des comportements ou des activités psychologiques attribuable à l'expérience du sujet*» (J.-F. Le Ny, Encyclopaedia Universalis, Paris, 1990). Il débouche sur un ensemble de nouveaux pouvoirs sur l'environnement qui sont susceptibles d'être répétés indépendamment de la chance ou encore de la motivation. L'apprentissage est en relation directe avec l'expérience vécue par le sujet : apprendre en EPS dépend de ce que l'on y vit, c'est-à-dire des interactions avec le milieu physique et humain.

Ce qui s'apprend en EPS aujourd'hui comme dans toutes les autres matières d'enseignement, ce sont des compétences. D'une façon générale, la compétence se définit comme un pouvoir d'action et de compréhension sur le réel, stable, appris, finalisé, constitué d'un ensemble d'éléments en interaction dynamique susceptible d'être applicable à une classe de tâches réunies par un problème commun. Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture la définit comme « *l'aptitude à mobiliser ses ressources (connaissances, capacités, attitudes) pour accomplir une tâche ou faire face à une situation complexes ou inédites* » (B.O. n°17 du 23 avril 2015). Pour la période de la scolarité obligatoire dont dépend ce collège les compétences à construire sont d'abord celles des cinq domaines du socle commun de connaissance, de compétences et de culture introduit dans la loi de 2005, et redéfini par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République du 8 juillet 2013. Ce socle présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire (dix années de six à seize ans) pour construire une « *culture scolaire commune* ». Ces compétences se déclinent en EPS dans cinq compétences générales qui correspondent aux enjeux de formation du socle et qui sont « *travaillées en continuité dans les différents cycles* » (Programme d'EPS pour le cycle 4, 21015). Enfin, les programmes pour la scolarité obligatoire précisent pour chaque cycle d'enseignement des compétences travaillées par compétence générale, ainsi que des compétences visées par champ d'apprentissage.

→ *On remarque que les concepts sont d'abord définis de façon générale, puis ils peuvent être déclinés pour les rendre moins abstraits : ici la notion de compétence est d'abord définie avant que soient précisées les formes qu'elle prend à l'école (pour le socle) et en EPS dans ce collège (pour les programmes).*

### **Notre proposition pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation associé aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (suite)**

Il existe différentes façons d'apprendre, et il existe différents modèles ou paradigme de l'apprentissage. L'apprentissage par observation et imitation suppose la présence d'un modèle qui produit un comportement, et d'un observateur qui cherche à reproduire ce comportement. Par imitation, on entend communément l'établissement d'une correspondance entre une perception et des productions motrices. Appartenant traditionnellement aux paradigmes de l'apprentissage social (Bandura, 1971 ; 1977) et de l'apprentissage par observation (Winnykamen, 1982), l'apprentissage par observation et imitation suppose trois conditions : un modèle, une observation, et une action. L'imitation fait donc intervenir deux individus : un sujet modèle et un sujet imitant. Elle permet de modifier et d'élargir les conduites déjà maîtrisées, en empruntant à autrui des comportements nouveaux. Le modèle « classique » suppose que le sujet qui apprend est celui qui observe et qui imite, mais nous verrons comment ce modèle socioconstructiviste s'est enrichi par des modalités plus « interactives » de co-construction des connaissances en situation sociale (C.De Keukelaere, J.Guérin, J.Saury, *Co-construction de connaissances chez les élèves en EPS au cours d'une situation d'apprentissage en volley-ball*, in Revue STAPS n°79, 2008). Selon F.Winnykamen l'apprentissage par observation ne laisse pas le sujet passif (*L'apprentissage par l'observation*, in Revue française de pédagogie n°59, 1982). Celui-ci au contraire « *se construit des représentations symboliques des comportements observés* » grâce à des processus internes traduisant un fonctionnement cognitif intense. Cette précision est importante pour les élèves de ce collège qui sont « plutôt « attentiste et consommateurs » (fiche contexte).

→ *Il est recommandé d'intégrer des éléments du contexte dès le paragraphe consacré à la définition des concepts.*

Les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) ont récemment renouvelé l'intérêt porté à l'apprentissage par observation en offrant de nouvelles opportunités pour apprendre en observant et en imitant. Les TICE regroupe un ensemble d'outils numériques utilisés en contexte scolaire au service des procédures d'enseignement (elles aident le professeur à enseigner) et au service des stratégies d'apprentissage (elles aident les élèves à apprendre et elles les aident à apprendre à apprendre). En Education Physique, les outils numériques utilisés à des fins didactiques sont par exemple les logiciels et didacticiels, la numérisation des documents, les tableaux interactifs, les tablettes tactiles (IOS – Android), les smartphones, les caméscopes et appareils photos numériques, etc.

Beaucoup de ces outils peuvent être associés à l'apprentissage par observation et imitation, car ils permettent de visualiser des images fixes (photos) ou en mouvement (vidéo) grâce à des technologies d'enregistrement numérique avec stockage des données multimédias. Ils sont disponibles dans ce contexte car « *le collège s'est doté de différentes sources pédagogiques afin de permettre aux élèves d'utiliser de nouveaux outils au service des apprentissages* ».

→ *On remarque ici une définition « en entonnoir » : les TICE sont d'abord définies de façon générale, puis en lien avec les apprentissages, puis en lien avec l'EPS, puis en lien avec l'observation et l'imitation, enfin en lien avec le contexte du collège. Ce principe permet de proche en proche d'effectuer les premières mises en relation entre les concepts clés du sujet.*

1.3 **Le questionnement** : il s'inspire de la définition des mots clés pour identifier les problèmes et les enjeux du sujet. Poursuivant les analyses précédentes (sans les paraphraser), le questionnement met en relation les concepts-clés et révèle les zones de tension en vue de cerner la commande centrale du libellé. Il annonce les éléments de réflexion qui seront développés dans l'argumentation et il circonscrit (= il « prépare ») la problématique.

### **Ce que dit H.Lamour (Technique de la dissertation dans les STAPS, PUF, Paris, 2000)**

« Elaborer un questionnement, c'est interroger son sujet : c'est l'amplification questionnante. Son projet est de circonscire peu à peu la problématique. Un questionnement bien conduit met à l'abri des problématiques plaquées. Il s'agit en fait de construire une chaîne de transitions rapides qui, par emboîtements, vont cerner à terme une problématique centrale. Ce qu'il faut éviter, ce sont les interrogations disparates cloisonnées, fragmentées, dispersées (il ne faut pas délayer le sujet en le butinant de questions). Ce qu'il faut rechercher, ce sont les interrogations à la fois intégrées et enchaînées. Schéma de l'escargot pour symboliser le questionnement : le sujet à l'extérieur se centre progressivement vers une problématique à l'intérieur, pas l'inverse ».

### Principales qualités des questions :

- être pertinentes par rapport au sujet et par rapport au développement (= des éléments de réponse seront effectivement apportés dans la suite du devoir),
- elles s'enchaînent logiquement du général au particulier pour circonscire (= préparer) la problématique (modèle de l'entonnoir),
- elles mettent en relations entre eux les termes-clés du sujet et les éléments du contexte, particulièrement ceux qui ont été discutés avant (les questions ne « tombent pas du ciel »),
- les réponses ne doivent pas sembler a priori évidentes (attention aux questions « bateau », ou aux questions dont il s'agit simplement de répondre par « oui » ou par « non »).

### **Ce que dit le rapport de jury 2015**

Organiser le questionnement autour de trois ou quatre grandes questions regroupant l'ensemble des interrogations du candidat par rapport au sujet. Ce questionnement devant s'organiser en vue d'articuler/mettre en tension des différents blocs du sujet.

### **Notre proposition de questionnement pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation associé aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement**

En partant du principe que l'attention est sélective (Winnykamen, 1982), comment aider les observateurs à sélectionner les éléments les plus utiles du modèle avant de l'imiter ? Comment exploiter le principe du renforcement vicarien (Bandura, 1977) pour « redonner l'envie d'apprendre et développer le goût de l'effort » (fiche contexte) ?

Observer, imiter, est-ce suffisant pour devenir compétent ? Quand utiliser préférentiellement ces processus, pour quels types d'apprentissage ? En quoi cette façon d'apprendre est-elle adaptée aux élèves de ce collège qui sont plutôt « attentistes et consommateurs » et pour qui « travailler avec l'autre est une réelle difficulté » (fiche contexte) ?

En quoi les TICE permettent-elles de renouveler les façons d'apprendre par observation et imitation en incluant tous les élèves de ce collège, même ceux qui présentant un handicap ? Quels supports concrets peuvent être facilement manipulables par les élèves eux-mêmes dans le cadre d'un apprentissage qui profite à la fois à celui qui observe et à celui qui est observé ?

Comment faire évoluer le modèle de l'imitation vers un modèle plus riche de co-construction des compétences en vue de « développer l'autonomie et la responsabilisation » (fiche contexte) ? Pourquoi est-il aussi judicieux dans ce collège de favoriser les démarches autonomes de découverte et d'expérimentation plutôt que l'observation d'un modèle ?

➔ *Quatre « groupes » de questions sont ici proposés autour d'un même thème pour couvrir toute la commande du sujet. Ce paragraphe peut être simplifié en retenant pour chaque groupe une seule question synthétique.*

➔ *Les questions « injectent » aussi certains éléments pertinents du contexte.*



1.4 **La problématique** : elle permet au candidat de poser lui-même son sujet. Elle propose une nouvelle lecture du sujet, mais une lecture qui doit rester « dans » le sujet. Elle met en place une hypothèse à démontrer en repérant les tensions qui relient les termes du libellé.

S'il s'agit d'une étude de cas, elle prend aussi en compte les éléments du contexte présentés dans le dossier. La problématique est également l'occasion pour le candidat de s'engager, en révélant une conception de l'Education Physique et Sportive (à condition évidemment que cette conception soit compatible avec les textes officiels et les programmes et qu'elle apporte un éclairage particulier au sujet).

La problématique débute en général par une formule que le candidat peut avoir « routinisée » : « *Nous développerons l'idée selon laquelle...* » ; « *Nous défendrons l'hypothèse selon laquelle...* » ; « *Notre réflexion gravitera autour de l'hypothèse selon laquelle...* » ; « *Nous montrerons que...* », Etc.

#### **Ce que dit H.Lamour (Technique de la dissertation dans les STAPS, PUF, Paris, 2000)**

Une bonne problématique présente quatre principales qualités (présentées par ordre d'importance) :

1. **Clarté** : le correcteur ne doit pas être contraint de lire plusieurs fois la problématique pour la comprendre. Pour une clarté parfaite, il peut être utile de redoubler la problématique en des termes différents, pour la confirmer (= reformulation).
2. **Pertinence** : problématique qui se situe bien dans le sujet, dans le fil du libellé sans le paraphraser, et qui découle d'une analyse d'un contexte d'enseignement particulier (dossier). Une problématique fautive sur ce point conduit à un hors sujet, est plaquée sur le libellé, ou est trop déviante.
3. **Heuristique** : une problématique heuristique est celle qui favorise le traitement et la recherche de nombreuses idées (du grec *heuriskein*, trouver ; qui est propice à la découverte). Elle est donc non réductrice, porteuse d'une argumentation intéressante, et potentiellement riche.
4. **Originalité** : on s'attachera aussi à trouver une hypothèse de travail qui comporte de l'intérêt, de la nouveauté, qui soit créative. Cette qualité est la dernière que nous présentons, et elle ne doit surtout pas remettre en cause la pertinence (→ sinon risque de hors sujet).

#### **Ce que dit le rapport de jury 2017**

Proposer une problématique qui sera le résultat de la mise en tension des termes, véritable fil conducteur du développement. La problématique n'est ni une reformulation du sujet ni une paraphrase de celui-ci. Elle doit faire émerger des solutions suite à un problème professionnel posé. Ce dernier est le plus souvent explicite mais peut amener à une réflexion plus élargie autour d'un enjeu éducatif macroscopique.

#### **Notre proposition de problématique pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation associé aux TICE (proposition n°1 approche critique de l'apprentissage par observation/imitation)**

Nous défendons l'idée selon laquelle contrairement aux idées reçues, « *l'imitation est une activité cognitive complexe* » (F.Winnikamen, *EPS interroge une psychologue*, in Revue EPS n°232, 1991) qui profite aussi bien au sujet imité qu'au sujet imitant pour les aider à construire des compétences. Dans ce collège dont l'un des axes prioritaires est d'« initier aux nouvelles technologies » (fiche contexte), les TICE offrent des opportunités pour réinventer des modalités originales d'apprentissage par observation adaptées à la diversité des élèves, « quels que soient leurs profils », y compris les « élèves handicapés » (fiche contexte). Mais nous soulignerons aussi que l'imitation n'est pas un processus exclusif pour apprendre, et que souvent, l'enseignant lui préfère des modalités de résolution de problème ou des modalités écologiques.

→ Cette problématique a le mérite de montrer un engagement du candidat autour de la mise en évidence de limites.

**Notre proposition de problématique pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation associé aux TICE (proposition n°2 dépasser l'imitation pour aller vers la co-construction de compétences)**

Nous montrerons qu'apprendre par observation et par imitation est une modalité efficace d'apprentissage, une modalité récemment relancée par les recherches sur les neurones miroirs (G.Rizzolatti, C.Sinigaglia, 2007), ainsi que par les TICE qui offrent de nouvelles opportunités très concrètes pour progresser à partir d'un modèle. Nous expliquerons notamment que cette façon d'apprendre, loin de considérer l'élève comme un simple réceptacle, favorise plusieurs processus d'apprentissage qui permettent de transformer les façons habituelles de faire pour construire des compétences : la perception claire du but à atteindre, la connaissance des résultats, et même la motivation par le renforcement vicariant. Notre réflexion soulignera que l'apprentissage par observation et par imitation en manipulant les TICE est également favorable aux dimensions méthodologiques et sociales des compétences, notamment lorsque les élèves investissent plusieurs rôles en s'impliquant aussi dans la présentation du modèle. L'enjeu étant d'enrichir la reproduction d'un modèle pour aller vers des formes plus élaborées et plus interactives de co-construction des compétences en vue de « redonner l'envie d'apprendre », « faire acquérir un comportement citoyen », et « développer l'autonomie et la responsabilisation » (fiche contexte).

- ➔ Cette problématique est centrée sur les processus qui permettent d'apprendre, et elle met l'accent sur les différentes dimensions des compétences, au-delà de la seule dimension « motrice ».

**Notre proposition de problématique pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation associé aux TICE (proposition n°3 davantage en prise avec les caractéristiques des élèves de ce collège)**

Dans ce collège où les classes sont très hétérogènes et où les élèves sont « plutôt attentistes et consommateurs » et « privilégient l'action à la réflexion », nous proposerons une manipulation des TICE pour apprendre par observation et par imitation en investissant différents rôles, en vue d'impliquer tous les adolescents, mêmes les élèves handicapés, dans la co-construction des compétences, avec en ligne de mire « l'autonomie et la responsabilisation ». Nous expliquerons aussi que cette façon d'apprendre autour d'interactions sociales collaboratives permet d'installer un climat relationnel favorable à un travail collectif au service d'une vraie « dynamique », des rapports plus « sains » faits de « tolérance » et d'acceptation des différences, pour au final « faire acquérir un comportement citoyen ». Nous montrerons enfin que l'implication et le sentiment d'autodétermination qui en découle, mais aussi le « plaisir » de collaborer ainsi que la perception des « réussites » sont de nature à installer un climat motivationnel de maîtrise pour à terme « redonner l'envie d'apprendre et développer le goût de l'effort » (fiche contexte).

- ➔ Cette problématique correspond mieux encore à la nouvelle définition de l'épreuve avec la prise en compte d'un contexte spécifique pour « situer » la réponse.

La problématique peut être **reformulée** afin de rendre sa compréhension plus facile pour le correcteur. Il s'agit de reprendre l'hypothèse, mais sous une autre forme rédactionnelle. Cette stratégie présente l'inconvénient d'alourdir le paragraphe, et surtout, elle risque de créer de l'ambiguïté, de l'incompréhension ou du paradoxe, si au final c'est une autre hypothèse qui est rédigée. La reformulation est donc à réserver aux candidats dotés d'une parfaite maîtrise de l'expression écrite.

Sur le plan lexical, la reformulation débute aussi par une routine, dont la fonction est d'indiquer clairement au correcteur que la problématique est précisée : par exemple « *en d'autres termes...* », ou « *autrement dit...* ».

### **Notre proposition de reformulation pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation associé aux TICE (suite de la problématique 1)**

En d'autres termes, l'apprentissage par observation/imitation constitue un mécanisme d'apprentissage actif et souvent efficace mais qui présente aussi des limitations : c'est pourquoi l'enseignant choisit de le solliciter (ou non) selon les APSA (morphocinétiques vs topocinétiques), selon la nature ce qui est à apprendre, selon l'étape de l'apprentissage, selon le climat motivationnel, selon les caractéristiques des sujets apprenant, et selon la tonalité des relations entre les partenaires.

1.5 **L'annonce du plan** : c'est l'annonce du cheminement que le candidat va suivre pour traiter sa problématique, c'est à dire pour répondre à l'hypothèse retenue (« *chemin qui distribue rationnellement et chronologiquement les arguments* », Lamour, 2000).

Le plan est nécessairement cohérent avec la problématique, et il doit bien sûr être respecté.

Attention aux plans « catalogue » ou à concepts séparés ! Ainsi dans le sujet : « *Quelles sont les formes et les fonctions de l'évaluation dans les séances d'EPS* », il ne s'agit surtout pas de faire une partie sur les formes et une autre sur les fonctions de l'évaluation. Ce sont les tensions entre plusieurs concepts qu'il faut toujours faire jouer.

Un devoir d'écrit 2 est structuré de préférence en trois parties, lesquelles « distribuent » entre 6 et 9 arguments. Mais nous pensons qu'il est possible de rédiger une réflexion de bonne facture autour de deux parties seulement. Il est toujours préférable de se « contenter » de deux parties, plutôt que de rajouter artificiellement une 3<sup>e</sup> partie à la marge de la commande du sujet, et qui finalement fait baisser le niveau d'ensemble du devoir.

Il existe des plans types :

- Autour d'une perspective temporelle : à court, à moyen, à long terme.
- Autour de la nature des procédures d'enseignement : la conception didactique, les mises en œuvre pédagogique, l'évaluation.
- Autour de la nature des acquisitions : les apprentissages moteurs, les apprentissages méthodologiques, les apprentissages sociaux.

Mais ces plans sont rarement en adéquation avec le niveau d'exigence d'un devoir d'écrit 2.

### **Ce que dit le rapport de jury 2015**

Le jury conseille donc aux candidats (...) de présenter un plan organisé uniquement par la réponse au sujet et non être un plan type standardisé et « passe-partout », censé correspondre à la plupart des sujets et entraîne souvent le candidat vers un traitement hors-sujet. Ce plan annoncé doit être mis en œuvre dans le développement.

- Le plan dialectique : thèse (arguments répondant par l'affirmative), antithèse (arguments répondant par la négative), et synthèse (les conditions de l'affirmative).

Ces dernières années, les sujets d'E2 proposés au CAPEPS externe ont rarement été compatibles avec un plan dialectique (il est préférable de nuancer les arguments au sein même de chaque partie).

En revanche un plan adapté des caractéristiques du contexte telles qu'elles sont décrites dans le document annexe peut être judicieux, car il assure au candidat de « situer » sa réponse. A condition d'échapper à un autre modèle de plan type basé sur la prise en compte des données macro (parti 1), méso (partie 2), et micro (partie 3).

## Nos propositions de plan pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation

- **Plan 1 : entrée par les objectifs du projet EPS (plan « en prise » avec le contexte)**
  - Partie 1 : apprendre par observation / imitation en utilisant les TICE pour redonner l'envie d'apprendre et développer le goût de l'effort
  - Partie 2 : apprendre par observation / imitation en utilisant les TICE pour faire acquérir un comportement citoyen
  - Partie 3 : apprendre par observation / imitation en utilisant les TICE pour développer l'autonomie et la responsabilisation.
- **Plan 2 : entrée par la nature des apprentissages**
  - Partie 1 : apprendre par observation / imitation dans les APSA qui sollicitent et développent des habiletés fermées (demi-fond, natation, danse, arts du cirque, gymnastique au sol dans la programmation)
  - Partie 2 : apprendre par observation / imitation dans les APSA qui sollicitent et développent des habiletés ouvertes (vitesse-relais, course d'orientation, lutte, volley-ball, basket-ball, handball, tennis de table, badminton dans la programmation).
  - Partie 3 : apprendre par observation / imitation pour construire les dimensions méthodologiques et sociales des compétences.
- **Plan 3 : entrée par les TICE**
  - Partie 1 : présenter un modèle grâce au TICE pour apprendre par observation et imitation
  - Partie 2 : s'observer grâce au TICE pour apprendre par observation et imitation en corrigeant ses erreurs
  - Partie 3 : savoir manipuler les TICE pour apprendre à apprendre en étant impliqué comme « acteur » du dispositif en vue de s'« initier aux nouvelles technologies » (axe du projet d'établissement).
- **Plan 4 : plan d'inspiration dialectique (le plus difficile car nécessitant une très bonne maîtrise des présupposés théoriques)**
  - Partie 1 (sous la forme d'une thèse) : l'observation et l'imitation permettent d'apprendre
  - Partie 2 (sous la forme d'une antithèse) : l'observation et l'imitation ne permettent pas de construire de « vraies » compétences = l'apprentissage nécessite aussi d'autres mécanismes
  - Partie 3 (sous la forme d'une synthèse) : à quelles conditions et pour quels types d'apprentissage l'observation et l'imitation sont efficaces.

## Notre proposition rédigée (plan 1) pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation

En nous inspirant des objectifs prioritairement retenus par le projet EPS, nous expliquerons dans une première partie comment l'apprentissage par observation / imitation associé aux TICE offre des opportunités pour redonner l'envie d'apprendre et développer le goût de l'effort.

Puis nous préciserons dans quelles conditions cette façon d'apprendre en observant et en imitant permet de faire acquérir un comportement citoyen grâce à des interactions sociales collaboratives.

Enfin nous montrerons qu'autour de la diversification des rôles et selon un principe de confiance partagé, ces processus d'apprentissage développent aussi l'autonomie et la responsabilisation.

## II. Le corps du devoir : l'argumentation

Argumenter, c'est convaincre le correcteur. L'argumentation ne doit jamais oublier l'élève qui apprend, et l'enseignant qui enseigne. **Les procédures d'enseignement doivent donc être proposées de façon explicite dans chaque bloc argumentaire.** Il s'agit de défendre la pertinence et l'efficacité de choix (= les interventions de l'enseignant), à partir de ce que l'on sait de l'élève et des mécanismes de l'apprentissage, et de ce que l'on sait des savoirs à acquérir.

### 2.1 Le plus important : la réponse à la question

Le libellé est porteur d'une commande à laquelle il faut répondre. Cette commande correspond souvent à des préoccupations « vives » pour l'EPS (elle est rarement « anodine »).

La difficulté du candidat est souvent de « faire le tri » entre les concepts du libellé, pour différencier les concepts clés et les concepts guides (ou « satellites »). Seuls les premiers déterminent la commande principale du sujet qui doit orienter la nature de la réponse.

Les bandeaux de correction sont prioritairement construits à partir du niveau de réponse à la question posée. **C'est en effet ce niveau de réponse qui détermine le positionnement dans le bandeau.**

#### Ce que dit le rapport de jury 2017

Quatre niveaux de production : le jury formule ici des repères de nature à comprendre la logique de positionnement des copies dans le bandeau de correction.

Niveau 1 : Le problème posé par le sujet est absent.

Niveau 2 : Les copies présentent une réponse lacunaire au problème posé par le sujet. Celui-ci n'est pas reformulé, il reste implicite.

Niveau 3 : À ce niveau, le/la candidat.e apporte des preuves explicites qu'il a compris le sujet et plusieurs éléments de réponse apparaissent dans les copies et sont explicitement reliés au problème posé par le sujet. Celui-ci est reformulé.

Niveau 4 : À ce dernier niveau, la réponse à la question est élaborée à partir d'une analyse systémique du problème posé. Celui-ci est clairement énoncé à l'issue d'un raisonnement structuré et logique.

Il ne faut pas hésiter, pour attester du lien avec le sujet, d'« injecter » régulièrement les concepts clés du libellé au sein de chaque paragraphe. Les liens doivent être **explicites**. Beaucoup de copies sont considérées comme à la périphérie du sujet (niveau 2) car les liens restent à « deviner » ou à « inférer » par le correcteur. Le correcteur doit comprendre immédiatement en quoi les propos permettent de répondre à la commande du libellé, il ne doit pas faire l'effort d'essayer d'identifier ce que le candidat a voulu dire qui permet de traiter le sujet.

#### Ce que dit le rapport de jury 2014

Les moins bonnes copies apparaissent souvent formatées. **Les candidats ne répondent pas à la question posée de manière explicite.** (...) Il manque dans le développement une logique argumentaire en lien avec une problématique souvent oubliée en chemin

La mobilisation de blocs argumentaires « préétablis », replacés quel que soit le sujet avec très peu d'adaptation, est toujours préjudiciable à la qualité de la copie.

Le jury affirme ou réaffirme l'importance pour les candidats (...): de ne pas s'éloigner de la réponse à la question (**ce n'est pas au correcteur de faire les mises en lien**).

### Ce que dit le rapport de jury 2015

Le jury conseille donc aux candidats (...) de s'approprier la logique d'évaluation des devoirs. Il s'agit d'identifier, à partir du libellé du sujet, un problème professionnel que le développement se propose de solutionner. Le positionnement de la copie dans le bandeau s'effectue en fonction de la compréhension du sujet, de la problématisation et des réponses argumentées apportées. La mise en avant d'un haut niveau de connaissances ne saurait remplacer des carences au niveau du traitement du sujet.

Le candidat doit éviter de « plaquer » des arguments « prêts à l'emploi » déjà préparés en amont. Si la rédaction de blocs argumentaires est conseillée dans le cadre de la préparation, elle ne doit pas évacuer l'impérieuse nécessité de les adapter au sujet le jour de l'épreuve (pas de simple copier/coller). Cette adaptation suppose la manipulation explicite des concepts clés du sujet et l'injection des caractéristiques du contexte.

### Ce que dit le rapport de jury 2017

Le jury conseille aux candidat.e.s d'éviter de :

- (...)
- Utiliser des plans standardisés ;
- Retranscrire des blocs argumentaires censés répondre à tous les types de sujets ;
- (...)

## 2.2 Les connaissances

Les connaissances scientifiques, institutionnelles, et professionnelles doivent venir appuyer la démonstration en donnant de la solidité et de la crédibilité aux arguments, en même temps qu'elles font la preuve des connaissances du candidat. Des connaissances culturelles (littérature, philosophie, musique, cinéma, arts plastiques, etc.) peuvent aussi, à la marge, apporter un petit plus à un devoir d'écrit 2 en démontrant l'ouverture d'esprit du candidat.

### Ce que dit le rapport de jury 2013

Le jury invite les candidats à (...) se rapprocher des exigences de l'épreuve en étayant les connaissances par des références actualisées et de première main, pertinentes et variées. La remarque concernant la diversification et l'approfondissement des sources issues de la recherche actuelle notamment en STAPS bien sûr mais également en sciences de l'intervention et en sciences de l'éducation reste valable.

Les connaissances et les références doivent autant que possible être actualisées. Une bonne copie est une réflexion qui évoque des travaux récents pour justifier les analyses et les propositions. Evidemment des références moins « actuelles » (d'une vingtaine, voire d'une trentaine d'années) ne sont pas à proscrire dès lors qu'elles permettent de traiter le sujet.

### Ce que dit le rapport de jury 2014

Le jury note encore de très fréquentes approximations en ce qui concerne les auteurs, les années, les ouvrages et parfois même les idées ou les résultats de travaux. Les références restent dans l'ensemble peu actualisées. (...) Les textes institutionnels souvent mentionnés sont plus ou moins bien utilisés.

### Ce que dit le rapport de jury 2015

L'actualisation, la diversification et l'approfondissement des sources issues de la recherche notamment (en STAPS bien sûr mais également en Sciences de l'intervention et en Sciences de l'Éducation) est nécessaire pour une préparation efficiente et pertinente de l'épreuve.

### Ce que dit le rapport de jury 2016

Le jury constate à nouveau cette année que les références théoriques, professionnelles, scientifiques et institutionnelles mobilisées, relativement fréquentes dans les copies, sont souvent imprécises, lacunaires et parfois inexactes. Rarement réactualisées et renouvelées au regard des avancées actuelles des recherches dans le domaine des sciences de l'intervention, ces références ne sont pas toujours mises au service d'une démonstration cohérente et pertinente au regard de la spécificité du libellé. Ce constat est récurrent depuis ces dernières années et devrait interroger la formation. Le jury recommande aux candidats de présenter des références complètes (auteur, nom de l'ouvrage, année) et de renouveler un certain nombre de références anciennes, extrêmement communes et parfois dépassées, ou signes d'un effet de formatage marqué.

### Ce que dit le rapport de jury 2017

Les références scientifiques sont ici souvent pauvres ou très anciennes (par exemple « le décalage optimal » (Allal, 1979)).

Attention toutefois aux références plaquées ou parachutées : il ne s'agit jamais, dans un devoir d'écrit 2, de faire un exposé de ses connaissances, fussent-elles étendues, mais **toujours de répondre clairement et explicitement à une question posée par le libellé du sujet**. Certains candidats « masquent » l'absence de traitement du sujet par une accumulation de connaissances. Cette stratégie fait rarement illusion car les bandeaux de correction sont construits à partir du niveau de problématisation et des réponses apportées dans le développement. La richesse des références permet ensuite de faire monter le curseur à l'intérieur d'un niveau (curseur intra niveau = richesse, pertinence, maîtrise et précision des référence).

### Ce que dit le rapport de jury 2013

La précision et le nombre des sources citées (orthographe correcte du nom des auteurs, année de parution, titre de l'ouvrage) est un élément de valorisation de la copie pour peu qu'elles soient véritablement utilisées pour l'argumentaire et non plaquées dans le texte.

### Ce que dit le rapport de jury 2014

Le candidat doit garder constamment à l'esprit que toute référence est pertinente à partir du moment où elle contribue à l'émergence de la problématique et sert une démonstration qui apporte des éléments de réponse aux questions soulevées par le sujet.

### Ce que dit le rapport de jury 2015

Une surcharge de références inappropriées nuit à la compréhension de la logique de traitement du sujet par le candidat. Il convient d'armer le raisonnement de connaissances judicieusement choisies, éclairant le traitement et ne cherchant pas à s'y substituer, ou à le brouiller (succession de citations mal exploitées, voire approximatives, et/ou raccrochées de façon inélégante).

### Ce que dit le rapport de jury 2017

L'appui pertinent sur des connaissances maîtrisées, non artificiellement convoquées, conjugué – au cas échéant et de manière pertinente – avec l'analyse des données contextuelles proposées en annexe du libellé du sujet constitue un pré requis indispensable pour la formalisation de la problématique et le traitement du sujet.

Au sein de chaque argument, trois éléments sont en interaction :

- l'activité de l'enseignant = activité d'enseignement → les interventions pédagogiques et didactiques ;
- l'activité de l'élève = activité d'apprentissage → les conditions et les processus d'apprentissage ;
- les savoirs = la nature de ce qui appris et/ou développé en EPS → les compétences et les ressources.

### Ce que dit le rapport de jury 2016

Souvent implicites, allant-de-soi, « magiques » dans les mises en situation, les apprentissages en EPS ont été trop fréquemment encore les grands absents de la réflexion des candidats. Dans certaines copies, ils ont été réduits aux seuls apprentissages moteurs. A l'opposé, certaines dissertations ont évacué la spécificité motrice des apprentissages en EPS et se sont focalisées sur les dimensions sociales et/ou méthodologiques des acquisitions. Un petit nombre d'entre elles, a judicieusement relié les apprentissages en EPS avec le caractère composite (connaissances, capacités, attitudes) et pluriel (propres, méthodologiques et sociales) des compétences visées dans les programmes d'EPS.

## 2.3 Les exemples

Chaque bloc argumentaire est obligatoirement accompagné d'un **exemple** dont le lien avec l'argument est clair (et le cas échéant avec le contexte si le libellé a la forme d'une étude de cas). Cet exemple permet de « mettre en scène » les procédures d'enseignement à un moment du parcours de formation des élèves d'un établissement spécifique, dans une APSA précisée, si possible en indiquant la compétence travaillée ou l'attendu de fin de cycle, et en évoquant de façon explicite le contexte.

L'exemple ne remplace par l'argumentation, il vient la compléter en montrant concrètement « comment » enseigner en précisant ce qui se passe dans la leçon. Une illustration efficace finit de convaincre le correcteur et « donne à voir » les élèves en EPS. Il est aussi possible de « zoomer » sur un ou plusieurs élève(s) de la classe en décrivant ce qu'ils font, de façon à rendre l'exemple encore plus explicite et concret. Les exemples s'appuient sur les éléments fournis par le contexte.

### Ce que dit le rapport de jury 2013

Les bonnes copies ont montré des capacités à présenter des arguments répondant à la problématique énoncée en utilisant à bon escient les connaissances académiques et en les illustrant dans des situations professionnelles précises et développées. L'écueil de nombreux candidats se situe dans leur capacité à illustrer leurs arguments d'un point de vue professionnel. La faiblesse des illustrations a desservi de nombreux candidats, les situations d'enseignement-apprentissage étant insuffisamment détaillées et/ou non pertinentes.

Les mises en œuvre professionnelles doivent être précises (niveau de classe, compétence attendue), justifiées d'un point de vue institutionnel (s'appuyer sur les programmes) et variées (différentes APSA, différents niveaux, différents types de problèmes posés aux élèves, de ressources sollicitées...).



### **Ce que dit le rapport de jury 2014**

La plupart des candidats n'évoquent jamais la programmation des APSA et ne proposent que des illustrations censées garantir l'acquisition d'une compétence sans référence aucune au parcours de formation. Pour de nombreux candidats, l'écueil se situe dans la difficulté à mobiliser des arguments au service d'un point de vue professionnel.

### **Ce que dit le rapport de jury 2015**

Les exemples variés en termes d'APSA, couvrant tout le cursus de formation (collège au lycée), prenant en compte des publics différents dont ceux à besoins à éducatifs particuliers ont été appréciés à partir du moment où ils étaient clairs, cohérents, suffisamment détaillés, réalistes, justifiés, et dont l'argumentation était de façon explicite en lien avec le libellé du sujet.

Les illustrations doivent permettre de « montrer » les élèves qui apprennent et l'enseignant qui enseigne, le correcteur doit « voir » ce qu'ils font pendant la leçon d'EPS. Dans certains exemples, il est possible de décrire les conduites typiques des élèves pour être encore plus précis.

### **Ce que dit le rapport de jury 2015**

Il est donc recommandé de préparer des illustrations professionnelles concrètes et diversifiées dans lesquelles le correcteur voit l'enseignant et ses élèves agir et interagir dans un contexte particulier au regard d'une acquisition visée.

La description des caractéristiques et des conduites typiques des élèves dans un contexte singulier et effectif, des types d'établissements, et des niveaux de classe permet de rendre crédibles les choix de contenus.

### **Ce que dit le rapport de jury 2017**

Le jury renouvelle le constat d'une grande hétérogénéité à plusieurs niveaux : faisabilité et pertinence des exemples ; énonciation des compétences en jeu ; qualité des exemples (dialectique théorie-pratique) ; diversité des publics et des contextes ; prise en compte de la temporalité, etc. Ces variations sont autant d'éléments de classement des copies à l'intérieur d'un niveau de production.

Attention également aux descriptions simplistes ou caricaturales qui s'appliquent parfois aux portraits des élèves, notamment en lycée professionnel (par exemple élèves qui seraient systématiquement des « rebelles » en situation de décrochage scolaire).

### **Ce que dit le rapport de jury 2015**

Dans quelques copies, le jury déplore la caricature exagérée voire extrême de certains profils d'élèves se manifestant dans de rares cas par des propos irrecevables de nature sexiste, dévalorisante ou discriminante (par exemple pour les élèves de LP).

Les illustrations s'appuient prioritairement sur les éléments du contexte tels qu'ils sont précisés en annexe du sujet. Mais il est également possible de « déborder » ce cadre spécifique en évoquant par exemple le lycée lorsque le contexte est un collège (ou l'inverse). Cette façon de ne pas rester enfermé dans le contexte se

retrouve dans les bonnes copies, qui sont capable d'inscrire les transformations le long d'une temporalité longue (le parcours de formation).

#### Ce que dit le rapport de jury 2017

Au-delà de mises en œuvre prenant appui sur les données locales fournies en annexe, d'autres exemples variés en termes d'APSA, couvrant tout le cursus de formation (collège au lycée), prenant en compte des publics différents et notamment ceux à besoins éducatifs particuliers ont été appréciés à partir du moment où ils étaient clairs, cohérents, en lien avec le libellé du sujet et suffisamment détaillés et réalistes.

Le jury apprécie également que les propositions ne se cantonnent pas toutes au strict domaine de l'EPS. Le candidat peut étendre les domaines d'intervention au-delà de sa discipline (notamment au Collège grâce à des liens explicites avec le Socle commun de connaissances, de compétences et de culture et/ou grâce à des propositions concrètes d'EPI). Le concours a d'abord pour vocation de promouvoir un enseignant avant de promouvoir un spécialiste de l'enseignement des APSA.

#### 2.4 Intégration des éléments de contextualisation

L'argumentation doit désormais être « située » : elle s'appuie sur des données macro, méso et micro présentées dans un document annexe du libellé.

#### Ce que dit le rapport de jury 2017

Les éléments contextuels étaient là pour nourrir la réflexion, pour illustrer les propositions au service de la problématique et en conséquence pour aider le.la candidat.e à poser ses réponses sans l'enfermer pour autant dans un contexte donné. Dans les bonnes copies, ils servent de point de départ à une réflexion « spiralaire » sur les enjeux du système éducatif.

Les éléments contextuels servent d'appui à la réponse dès l'introduction et tout au long du devoir. Ils servent le raisonnement et les mises en œuvre. Leur utilisation montre une réflexion et une compréhension des données macro, méso et micro qui organisent l'EPL dans le système éducatif.

Développer une argumentation explicite en apportant des preuves référencées et des illustrations contextualisées où l'enseignant agit en interaction avec les élèves dans un contexte spécifié. La dimension professionnelle (posture, contenus, gestion de classe) doit être visible et crédible dans les choix des illustrations.

Le positionnement de la copie dans le bandeau dépend du niveau de prise en compte des éléments du contexte pour alimenter les mises en œuvre. Mais il n'est pas nécessaire de prendre en compte tous les éléments présentés dans le document annexe, au risque d'un « catalogue » qui nuirait au traitement du sujet. **Les éléments du contexte sont des conditions de valorisation de la copie uniquement s'ils sont mis au service de la réponse à la question posée.**

#### Ce que dit le rapport de jury 2017

Les meilleurs candidats : Les éléments contextuels servent d'appui à la réponse dès l'introduction et tout au long du devoir. Ils servent le raisonnement et les mises en œuvre. Leur utilisation montre une réflexion et une compréhension des données macro, méso et micro qui organisent l'EPL dans le système éducatif.

## 2.5 Nuances et limites

Il est enfin attendu que le candidat **nuance** son argumentation. Nuancer, c'est montrer que les mises en œuvre proposées ne règlent pas toutes les difficultés, qu'elles peuvent aussi présenter des inconvénients, qu'elles sont soumises à d'autres conditions. Nuancer, c'est accéder à la pensée complexe, et viser le niveau supérieur des bandeaux de correction. C'est aussi faire preuve de modestie et de recul au regard de l'expérience actuelle du candidat.

La nuance peut être intégrée dans l'écriture de l'argumentation, ou être présente plus « distinctement » à la fin du bloc argumentaire, après l'illustration.

### Ce que dit le rapport de jury 2015

Niveaux de production à travers les critères de bandeau de correction :

Niveau 4 : (...) des limites viennent nuancer le propos.

### Ce que dit le rapport de jury 2017

Les candidat.e.s capables de préciser les limites de leurs propositions ont été particulièrement appréciés.

## 2.6 Organisation des arguments

Chaque partie comporte deux ou trois arguments. Retenons néanmoins qu'il vaut mieux proposer peu d'arguments, mais suffisamment développés et convaincants, que des arguments plus nombreux mais superficiellement traités.

Au niveau de la présentation, chaque bloc argumentaire correspond à un paragraphe. Il doit absolument apparaître clairement au correcteur (saut de ligne + retrait). Chaque partie se termine par une conclusion intermédiaire et débute par une phrase de transition.

### Ce que dit le rapport de jury 2015

Quelques conseils donnés aux candidats : (...) séparer les différentes parties ou paragraphes, les idées défendues doivent être identifiables facilement et ordonnées.

### Notre proposition d'argument pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation associé aux TICE (pour la partie 2)

Les interactions sociales entre pairs peuvent aller au-delà de l'observation d'autrui en vue d'imiter ses conduites motrices. L'ancien principe de l'enseignement mutuel (J.Hamel, 1818) se décline aujourd'hui dans la co-construction des compétences. Au-delà de l'élaboration de nouveaux pouvoirs moteurs, et dans un contexte où « travailler avec l'autre est une réelle difficulté », il s'agit d'engager les élèves dans des interactions riches autour d'un but commun pour « accepter le travail de groupe quelle que soit la composition de celui-ci » (fiche contexte) et « agir avec et pour les autres » (compétence travaillée relative à la compétence générale 3, Programme d'EPS du cycle 4, 2015). Dans ce domaine aussi, les TICE permettent de démultiplier les possibilités.

## Notre proposition d'argument pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation associé aux TICE (suite)

D'Arripe Longueville, Fleurance et Winnykamen (1995) mettent en évidence l'efficacité supérieure du travail en situations dyadiques symétriques et dissymétriques sur le travail individuel dans l'acquisition d'une habileté gymnique chez des adolescents de 14 à 16 ans. Inspirée par le « *modèle tutoral* » (A. Baudrit, *Le tutorat. Richesses d'une méthode pédagogique*, De Boeck, Bruxelles, 2002) l'étude de Cicero et L. Lafont « *confirme la pertinence du guidage par imitation-modélisation interactive pour une habileté motrice à but de forme* » (*Interaction de tutelle et imitation modélisation interactive entre élèves: l'effet de la formation d'élèves-tuteurs en gymnastique sportive*, in Bulletin de psychologie n°490, 2007).

Dans un contexte où l'hétérogénéité des classes est forte et où il s'agit d'« accueillir tous les élèves quelles que soient leurs différences dans tous les cours » (fiche contexte), les différences peuvent être exploitées pour que tous apprennent mieux : c'est selon J.-A. Méard le « *niveau souhaitable de pédagogie différenciée* » (*Pédagogie différenciée et hétérogénéité des attitudes en EPS*, Revue EPS n°241, 1993), condition indispensable pour construire la « tolérance » (fiche contexte) en l'expérimentant « de l'intérieur ».

Ainsi avec une classe de 6<sup>e</sup> de ce collège dans l'activité course d'orientation, les premières séances sont consacrées à l'appropriation, de façon très progressive, des consignes de sécurité pour « *connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement* » (attendu de fin de cycle 3, Programme de l'EPS, 2015). L'enseignant porte notamment une attention particulière à la maîtrise du temps et de l'espace : respect de l'heure de retour et reconnaissance des « lignes d'arrêt » pour progresser dans un espace délimité prédéfini. Au milieu de la séquence d'enseignement, l'enseignant forme des dyades dissymétriques à partir des évaluations formatives réalisées lors des premières séances : un élève à l'aise dans la relation terrain-carte et dans la relation carte-terrain est associé à un de ses camarades qui éprouvent dans ces domaines des difficultés, notamment pour identifier et associer les éléments simples du terrain avec leur représentation graphique. Chaque binôme doit réaliser un parcours avec cinq postes à relier (placés à des emplacements facilement identifiables) et avant de partir, l'enseignant impose dix minutes de concertation pour tracer l'itinéraire choisi sur une carte. Chaque binôme est par ailleurs équipé d'une cellule GPS. Le dispositif est organisé pour que la dissymétrie de compétence profite aux deux élèves : le plus efficace comprend mieux les critères de réalisation efficace car « *le fait d'expliquer à autrui permet de clarifier sa propre pensée* » (L.V. Vygotsky, *Pensée et langage*, 1934), alors que le plus en difficulté observe les choix et les déplacements de son camarade tout en profitant des explications et des justifications d'itinéraires à partir de la lecture partagée de la carte. Une fois de retour, chaque binôme connecte sa cellule GPS à l'ordinateur portable de l'enseignant pour visualiser son parcours sur la carte (ce qui a été effectivement réalisé) et pouvoir le comparer avec le tracé initial (ce qui était prévu). Une nouvelle phase de « conflit sociocognitif » s'enclenche alors (Doise et Mugny, *Le développement social de l'intelligence*, Interéditions, Paris, 1981), avant de repartir sur le même parcours, avec les mêmes postes, pour profiter du feedback fourni par la trace GPS en vue d'optimiser l'itinéraire choisi en commun.

Dans cette configuration, les élèves progressent en observant la trace fournie par la balise GPS pour la comparer avec leur choix initial, et les plus en difficultés progressent aussi en imitant les stratégies et les choix de leur camarade plus compétent. Cette façon d'organiser les groupes de façon hétérogène nous semble être aussi la meilleure façon d'apprendre aux élèves à collaborer malgré leurs différences (domaine 3 du socle commun de compétences, de « connaissances et de culture, 2015), surtout dans un collège au sein duquel « les rapports entre élèves ne sont pas toujours très sains » et où « travailler avec l'autre est une réelle difficulté » (fiche contexte).

### III. La conclusion

La conclusion est souvent bâclée, apparemment rédigée dans l'urgence, purement formelle, ou présentant un « bric-à-brac » d'idées disparates. Pourtant, elle mérite une attention particulière, car elle peut soit ternir un devoir de qualité, soit contrebalancer les jugements négatifs liés à une réflexion trop superficielle (dans une certaine mesure bien entendu).

Un devoir ne présentant pas de conclusion sera considéré comme un devoir inachevé, et sanctionné comme tel. **Il faut donc toujours présenter au correcteur un paragraphe ultime distinct du développement pour marquer l'achèvement du devoir**, même si cette conclusion se réduit à deux ou trois phrases et est rédigée dans l'urgence.

#### Ce que dit le rapport de jury 2015

Le jury insiste tout particulièrement sur le fait que les parties annoncées doivent être développées et qu'il faut impérativement terminer son devoir par une conclusion qui *a minima* synthétise la réponse à la question posée.

Le jury conseille donc au candidat (...) au moment de la rédaction, de veiller à équilibrer les différentes parties du devoir, et à éviter une introduction disproportionnée, souvent associée à une conclusion très courte, voire inexistante.

#### Ce que dit le rapport de jury 2017

Rédiger une conclusion consistante, comprenant un résumé, une réponse et une réelle ouverture (par exemple autour d'une question scolairement vive). En cas de crise temporelle, le devoir doit se terminer par une conclusion qui *a minima* répond à la question posée par le sujet.

Enfin, la conclusion est une sorte de raccourci de la composition : elle atteste que le sujet a été traité, et que l'hypothèse évoquée par la problématique était vraiment au cœur du devoir. En cela elle doit pouvoir se lire dans la continuité de l'introduction.

#### Ce que dit le rapport de jury 2014

Parfois, la conclusion est bâclée, faute de temps, et aucune ouverture n'apparaît en fin de devoir.

#### Ce que dit le rapport de jury 2017

Les conclusions s'apparentent soit à un copier-coller de l'introduction, soit un simple résumé des parties. Elles ne présentent ni réponse à la question posée, ni perspectives et ne soulignent aucun enjeu.

La conclusion présente globalement quatre fonctions plus ou moins importantes, qui constituent quatre paragraphes distincts :

1. **Un préambule pour relancer l'attention du correcteur** : la conclusion peut débiter par un préambule ayant pour but de raviver l'intérêt du correcteur, en lui donnant envie de lire la suite. Cette « relance » s'incarne généralement dans une citation, ou dans une formule percutante. Mais elle est facultative, et reste assez rare (le préambule à la conclusion n'est d'ailleurs pas mentionné par les auteurs traitant des conseils méthodologiques, ni par les rapports de jury : c'est donc juste un « plus »).

### **Notre proposition de préambule à la conclusion pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation**

« Un sujet peut apprendre en observant. C'est même ce qui se produit le plus souvent, affirme Bandura (1971) » (F. Winnykamen, *L'apprentissage par l'observation*, in *Revue française de pédagogie* n°59, 1982).

2. **Un résumé des principaux arguments** : il s'agit de reprendre, de façon concise et précise, les principales idées qui composent les différentes parties du devoir. Il ne suffit pas de redire l'intitulé des différentes parties (cela a déjà été fait en fin d'introduction dans l'annonce du plan), mais bien de rappeler les différents arguments qui ont été développés au sein de celles-ci. Néanmoins, Henri Lamour (*Technique de la dissertation dans les STAPS*, Paris, PUF, 1990) suggère que cette étape « *n'est pas indispensable* », et qu'elle « *ne s'impose pas* », pour les candidats qui ont su réaliser, au fil de l'argumentation, des « *bilans et des transitions qui font office de « feux de position »* ».

### **Notre proposition de résumé des arguments pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation (un peu long, mais la plupart des devoirs se contentent de deux arguments par partie)**

En nous centrant sur les principaux axes retenus par le projet EPS de ce collège, nous avons développé dans une première partie les liens entre la motivation et l'apprentissage par observation et imitation, en expliquant comment ces processus redonnaient l'envie d'apprendre et développaient le goût de l'effort. L'observation d'un but très clair à atteindre et la construction d'une progression autour d'un cheminement facilement identifiable est le premier levier motivationnel que nous avons présenté. Nous avons aussi expliqué en quoi observer et imiter stimulaient à certaines conditions le sentiment de compétence et le sentiment d'autodétermination. Puis nous avons souligné l'importance des relations sociales pour agir avec plaisir, notamment dans le cadre d'apprentissages vicariants. Enfin nous avons rappelé que l'usage du numérique en classe au service de l'observation et de l'imitation renouvelait les façons d'enseigner en produisant de la nouveauté et de la curiosité.

Notre seconde partie s'est construite autour de la contribution à l'acquisition d'un comportement citoyen. Nous avons notamment souligné qu'avec l'usage des TICE, les rôles et les responsabilités confiés aux élèves sont démultipliés, ce qui leur permet de vivre en les expérimentant les principes du vivre ensemble. Cette citoyenneté vécue en actes se développe aussi par des interactions sociales entre pairs qui utilisent l'observation et l'imitation pour co-construire des compétences. Enfin nous avons expliqué comment l'observation et l'imitation participent à la construction d'un amateur critique du monde artistique et culturel en permettant la construction en commun d'un regard plus éclairé et plus cultivé sur les activités artistiques.

Notre troisième et dernière avait pour thème la construction de l'autonomie et de la responsabilisation, dernier axe fort du projet EPS. Nous avons d'abord montré en quoi l'usage du numérique au service de l'observation et de l'imitation permettait de démultiplier les possibilités de travail autonome en « ouvrant » les espaces de liberté dévolus aux élèves. Nous avons ensuite expliqué que l'évaluation formatrice, en apprenant aux élèves à s'observer eux-mêmes, leur permettait finalement d'apprendre en autonomie pour devenir des acteurs de leurs propres transformations, et non des consommateurs passifs de l'école. Quant aux TICE, ils incarnent eux-mêmes un objet d'apprentissage garants d'une plus grande autonomie, car savoir manipuler les outils numériques, c'est développer une culture digitale qui permet d'ouvrir les possibilités d'interactions dans une société qui vit sa quatrième révolution industrielle.

3. **Une réponse à la problématique** : c'est la phase clé de la conclusion, celle où le candidat propose une solution à l'hypothèse formulée dans la problématique, et un bilan général à la démonstration. Ce paragraphe de la conclusion est le plus difficile, car il faut réussir à revenir explicitement sur la problématique, sans pour autant se contenter de la paraphraser. Répondre, c'est rarement remettre fondamentalement en cause son hypothèse de départ, mais c'est généralement montrer que les choses sont plus complexes car réunies au sein d'un système, et qu'il n'est pas possible de les comprendre sans les mettre en relation, les nuancer, les relativiser, les hiérarchiser. La réponse à la problématique peut aussi être mise à profit par le candidat pour s'engager plus nettement que dans le développement.

#### **Ce que dit le rapport de jury 2017**

Cet engagement personnel, encore trop rare dans les copies, a été particulièrement apprécié et valorisé par le jury.

#### **Notre proposition 1 de réponse à la problématique pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation associé aux TICE (réponse surtout adaptée à la problématique n°1)**

L'observation et l'imitation associées aux TICE constituent bien des processus efficaces d'apprentissage. Les recherches en neurobiologie sur les neurones miroirs montrant qu'il existe une activité cérébrale partagée entre la perception, la simulation, et l'exécution des mouvements (Rizzolatti et al., 1996) lui confèrent une crédibilité actuelle et renouvelée (M.Desmurget, *Imitation et apprentissages moteurs : des neurones miroirs à la pédagogie du geste sportif*, Solal, Paris, 2006). Mais si nous souhaitons les réhabiliter (alors qu'elles n'ont jamais disparu des pratiques quotidiennes d'enseignement), nous rejetons aussi le mouvement de balancier qui consisterait à réaffirmer leur hégémonie. Si l'observation et l'imitation sont efficaces, elles ne sont pas les seules, et la recherche de la plus grande efficacité didactique passe sans doute par une complémentarité des procédures d'enseignement et des processus d'apprentissage. Ne pas privilégier une seule façon d'enseigner pour ne pas enfermer les élèves dans une seule façon d'apprendre, c'est viser la réussite de tous, surtout dans ce collège où les classes sont très hétérogènes, et où l'un des axes forts du projet d'établissement est de « prendre en charge l'ensemble des élèves quel que soit leurs profils » (fiche contexte).

#### **Notre proposition 2 de réponse à la problématique pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation associé aux TICE (réponse surtout adaptée à la problématique n°1)**

Au terme de cette étude, nous devons donc préciser le périmètre d'efficacité de l'apprentissage par observation, et celui de l'imitation. L'idée de compétence est davantage porteuse d'adaptabilité à une variété de situations que de reproduction de modèles gestuels. Dès lors, observer, imiter, même avec l'aide des TICE, est-ce suffisant pour devenir compétent ? Plus que des choix de principe, nous militons plutôt pour une attitude pragmatique : parfois pour apprendre il faut observer et imiter, parfois il faut plutôt résoudre des problèmes, et parfois ce sont les contraintes environnementales qui font « émerger » les conduites attendues. Dans ce collège à la population hétérogène, c'est cet éclectisme des méthodes pour apprendre qui garantit sans doute la plus grande efficacité didactique, car les apprenants ne disposent pas des mêmes stratégies préférentielles d'apprentissage.

4. **Ouvrir, élargir** : la conclusion peut se terminer par un paragraphe élargissant les horizons du sujet, en montrant que la réponse à la problématique ouvre la perspective d'une nouvelle hypothèse qu'il semble intéressant d'étudier. Le candidat montre ici que les problèmes posés sont liés à d'autres, tout en ravivant une dernière fois la curiosité du correcteur. Notons que l'ouverture ne se termine pas forcément par une question.

Ce dernier paragraphe n'est pas obligatoire : mieux vaut s'en passer que de finir sur une mauvaise impression (ouverture sans intérêt, « bateau », ou mécanique et parachutée, c'est à dire plaquée brutalement).

#### **Notre proposition d'ouverture pour le sujet sur l'apprentissage par observation et imitation associé aux TICE**

A l'école, l'observation et l'imitation exercent aussi d'autres effets, plus indirects, envers les apprentissages. Derrière l'imitation se jouent en effet des phénomènes de reconnaissance sociale, d'appartenance au groupe, et de leadership. L'enseignant rencontre souvent des élèves qui cherchent à imiter les actions ou les attitudes en classe d'autres élèves au statut de leader. Parce qu'ils émanent de leaders, ces comportements deviennent socialement valorisés et sont alors susceptibles d'être imités. Malheureusement, ce ne sont pas toujours des comportements adaptatifs, c'est-à-dire des comportements favorables aux apprentissages scolaires. Parfois même, l'imitation peut être gagnée par les surenchères, et mener à des conduites déviantes ou dangereuses (D.Pasquier, *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Ed. Autrement, Paris, 2005).

## **IV. Forme**

### **Ce que dit le rapport de jury 2014**

Quelques rares copies encore ne présentent pas un niveau minimal de maîtrise de la langue française (syntaxe, vocabulaire, grammaire et orthographe). Le jury relève aussi certains aspects nuisibles à la lecture (tournures de phrases trop lourdes, trop familières, répétitions, registre de langue peu soutenu, ratures, tableaux, tirets, utilisation massive de correcteur blanc, calligraphie problématique, absence de ponctuation).

### **Ce que dit le rapport de jury 2016**

Le jury conseille aux candidats, au plan de la forme : (...) Proposer une dissertation répondant aux exigences minimales au regard de la calligraphie, du style, de la syntaxe et du vocabulaire mobilisés. La maîtrise du vocabulaire atteste d'un niveau BAC + 4. Le candidat doit savoir consacrer une partie de son temps à la relecture de sa copie.

### **Ce que dit le rapport de jury 2017**

Le soin apporté à l'écriture, à la syntaxe et à la grammaire est également un problème dans certaines copies (langage familier, utilisation d'abréviations, de schémas, des phrases sans verbe ou des phrases interminables de plus de 10 lignes). Le vocabulaire spécifique à la culture de la discipline n'est parfois pas maîtrisé. Certaines copies présentent des ratures ou des sur-ajouts. Il devient difficile d'identifier les différentes étapes du raisonnement.



## Structuration de la copie

- ✓ La fin de chaque partie peut être l'occasion de reprendre de façon synthétique les arguments qui ont été développés sous la forme d'une conclusion intermédiaire.
- ✓ L'entrée de chaque nouvelle partie est annoncée par une phrase indiquant le thème qui y sera développé.

### Ce que dit le rapport de jury 2014

Dans les bonnes copies, les candidats s'appuient sur une méthodologie de dissertation maîtrisée et une expression claire. La structuration des parties (avec par exemple des mini-conclusions de parties qui recentrent le lecteur) et l'utilisation de connecteurs logiques (« donc, alors, toutefois, c'est ainsi, nous pouvons ajouter... ») en facilitent la lecture et permettent d'identifier les étapes de leur réflexion. Ils se servent de leurs illustrations pour étayer leur propos.

### Ce que dit le rapport de jury 2016

**Les meilleurs candidats** réalisent une production organisée qui permet une lecture fluide. (...) Les candidats savent utiliser les connecteurs de façon logique, adaptée et variée : « ainsi, donc, toutefois, cependant... » pour guider leur pensée. (...) Les parties sont aérées et donnent aux correcteurs de réels repères.

**Les moins bonnes copies** sont souvent le résultat d'un formatage méthodologique et attestent d'un niveau de maîtrise de la langue insuffisant (accords, conjugaison, tournures de phrase, abréviations...). (...) Il devient difficile d'identifier les différentes étapes du raisonnement. (...) La troisième partie est trop souvent inachevée ainsi que la conclusion. Les conclusions semblent être un copier-coller de l'introduction et ne présentent aucune perspective. La structuration du sujet ainsi que les qualités rédactionnelles rendent difficile l'identification des étapes de raisonnement.

## Conjugaison des verbes

- ✓ Si possible le plus souvent possible simplement au présent de l'indicatif : ne pas abuser du futur, et éviter le conditionnel (qui peut donner le sentiment d'un manque de conviction).
- ✓ Eviter l'abus du verbe « devoir » (ou de l'expression « il faut »), et du verbe « pouvoir ».

## Orthographe

Elle peut sanctionner un devoir sous la forme d'un malus d'un ou de plusieurs point(s). Au-delà et de façon plus implicite, une copie remplie de fautes d'orthographe rend très difficile sa lecture. Le correcteur se centre sur les fautes et perd en concentration sur le contenu de la copie ce qui nuit à la compréhension. Or, au concours, le correcteur doit lire une trentaine de copies dans la journée et ne peut donc pas « perdre son temps » à corriger des fautes d'orthographe ou de grammaire. Il est donc nécessaire de lui rendre la lecture facile.

Certaines règles d'orthographe doivent être totalement maîtrisées :

- ✓ Accentuation : elle n'est ni facultative, ni secondaire ; attention à ne pas oublier ou confondre les types d'accents.
- ✓ Ponctuation : c'est la respiration du texte et sa rythmicité : son absence comme sa surproduction sont désagréables ; le point d'exclamation doit être abandonné par principe car il traduit trop souvent soit le slogan, soit l'interjection, qui n'ont rien à voir avec la rationalité d'un discours universitaire ; mais il peut y avoir de saines exceptions.
- ✓ Coupsures de mots : technique = fin de syllabe et tiret en fin de ligne, mais il est souvent possible de les éviter.

- ✓ Noms propres : avec majuscule pour la première lettre, orthographe obligatoirement sans reproche.
- ✓ Abréviations : elles doivent rester rares.
- ✓ Sigles : pour la plupart, sauf les plus connus comme EPS, APSA, CAPEPS, UFR..., une explication de principe en début d'utilisation est nécessaire.
- ✓ + parfaite maîtrise de tous les accords et parfaite conjugaison des verbes (conjuguez les verbes le plus simplement possible au présent de l'indicatif, éviter l'abus du futur et proscrire le conditionnel).

Une gestion du temps réussie permettra au candidat de relire son devoir en fin de rédaction.

### Ce que dit le rapport de jury 2015

Les candidats doivent attester d'une maîtrise de l'orthographe exigible à un niveau BAC + 4. Il est donc important que ceux-ci consacrent une partie du temps dévolu à l'épreuve à relire leur copie.

### Présentation

Quatre grands critères déterminent la qualité de la présentation :

- ✓ visualisation (pas de pavés compacts sans prise pour l'œil, sans trous d'aération pour le souffle : il faut visualiser correctement les parties ; technique conseillée = 3 lignes entre introduction et développement et entre développement et conclusion, 2 lignes entre chaque partie, 1 ligne entre chaque paragraphe, y compris dans l'introduction et la conclusion).
- ✓ visualisation et construction des paragraphes (saut de ligne plus retrait du premier mot ou alinéa).
- ✓ schéma, graphiques, tableaux (le principe de la dissertation est de proscrire ces éléments car ils témoignent davantage du traitement d'une question de cours que de la réponse argumentée à une question ; de la même façon, les mots soulignés et les numérotations d'ordre sont interdits dans un devoir d'écrit 2).
- ✓ lisibilité (aspects relatifs au soin, à la netteté du travail et à la typographie : une copie sale, raturée, mal présentée est très durement sanctionnée par le correcteur, souvent inconsciemment).

Par ailleurs, il est conseillé d'éviter les phrases à rallonge qui s'étalent sur plusieurs lignes et perdent le correcteur. Il est toujours préférable de privilégier des phrases courtes qui allègent et simplifient la lecture.

Enfin, il n'est pas souhaitable de « faire sentir » au correcteur que vous rédigez un devoir ou une dissertation. Ainsi, les formules du type « dans ce devoir », ... « le sujet nous demande de... », « les mots clés du sujet sont... », « ces définitions nous amènent à nous poser quelques questions... », etc. sont à éviter car elles dénotent un manque de finesse dans la rédaction.

### Ce que dit le rapport de jury 2014

Le jury conseille donc aux candidats (...) de faire un effort dans la qualité de l'écriture, de la présentation, d'aérer la copie (il s'agit d'une épreuve de communication).

### Ce que dit le rapport de jury 2015

Le candidat guide le lecteur-correcteur afin de lui permettre d'identifier les étapes de sa réflexion. Trop de devoirs témoignent d'un manque de considération de **la copie comme outil de communication** : écriture mal soignée et parfois illisible (ce phénomène s'accroissant au fil de la copie), feuilles raturées et sales, abus de correcteurs blancs. Cette difficulté de lecture et de compréhension supplémentaire imposée au correcteur pénalise le plus souvent les candidats.

### Ce que dit le rapport de jury 2016

Conseil aux candidats : (...) Choisir la couleur noire plus facile à lire pour le correcteur.

### Ce que dit le rapport de jury 2017

Certaines copies présentent des schémas, des dessins, des abréviations, des ratures qui ne peuvent être recevables dans le cadre d'un concours de la fonction publique recrutant des cadres A.

### Références d'auteurs

Quatre solutions :

- ✓ minimaliste : l'auteur seulement est cité = (D.Epstein) ;
- ✓ médiane : le nom de l'auteur est suivi de la date de référence de l'ouvrage (c'est une solution acceptable généralement adoptée par les candidats) = (D.Epstein, 2014) ;
- ✓ conseillée par le rapport de jury 2017 : « auteur, nom de l'ouvrage, année » = (D.Epstein, *Le gène du sport*, 2014) ;
- ✓ maximaliste : toutes les références de l'ouvrage sont mentionnées = (D.Epstein, *Le gène du sport*, Talent Sport, Paris, 2014).

### Conseils donnés aux candidats (au plan de la forme) par le rapport de jury 2017

- Relire la copie après chaque partie, ménager un temps de relecture afin d'éviter un maximum de fautes d'orthographe ;
- Structurer la copie afin qu'elle reflète les différentes étapes de la démonstration.
- Aérer les parties pour mieux les repérer ;
- Choisir la couleur noire plus facile à lire pour le correcteur ;
- Rendre la copie lisible jusqu'à la conclusion par une proposition de dissertation répondant aux exigences minimales au regard de la calligraphie, du style, de la syntaxe, du vocabulaire et de la ponctuation mobilisés. La maîtrise du vocabulaire et l'utilisation d'un style dynamique privilégiant les phrases courtes attestent d'un niveau BAC + 4. Le.la candidat.e doit savoir consacrer une partie de son temps à la relecture de sa copie ;
- Garder à l'esprit qu'il s'agit d'une épreuve de communication : le style, la calligraphie et l'orthographe sont des points à ne surtout pas négliger.